

2017/240

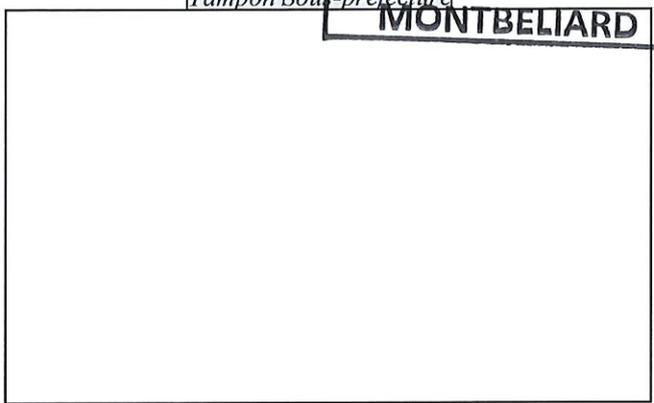
SOUS - PREFECTURE AT
17 OCT. 2017
MONTBELIARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS
CANTON : Montbéliard-Ouest
ARRONDISSEMENT : Montbéliard
COMMUNE : BAVANS (25550)
N° INSEE : 25048

N° 59/2017

Nos réf. : AT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DATE DE CONVOCATION : 01/09/2017	L'an deux mil dix sept le quatorze septembre à vingt heures,
DATE D’AFFICHAGE : 14/09/2017	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 25 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absents : 2 Exclus : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska. <i>Étaient représentés :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, MORASCHETTI Élisabeth.
OBJET : <i>Subvention exceptionnelle Club de Karaté</i>	<i>Procurations données :</i> MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, LALLAOUA Nora a donné procuration à GRISEY David, SEGAUD Grégoire a donné procuration à JELIC Céline, DELMARRE Véronique a donné procuration à GROSJEAN Aline, MORASCHETTI Élisabeth a donné procuration à RADREAU Sophie. <i>Absents :</i> MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay.
RÉSULTAT DU VOTE : <i>- Pour : 25 - Contre : 0 - Abstention : 0</i>	Monsieur Pascal VILMINOT est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, alloue une subvention exceptionnelle de 500.00 € au Club de Karaté pour l’achat de tapis.
À prélever sur les crédits inscrits au compte 6574.

Fait et délibéré à Bavans, le 14/09/2017
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 14/09/2017
Publiée le 14/09/2017
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire